



HIVER 2018/2019

Dernière  
mise à jour  
le : 31/01/2018

SAINT JEAN D'ARVES  
SAVOIE

ENTRE NEIGE ET SOLEIL  
6/11 ANS ET 12/17 ANS  
SKI - SURF

076 002 001

VACANCES POUR TOUS  
21 RUE SAINT FARGEAU – CS 72021  
75989 PARIS CEDEX 20

#### AGREMENTS

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports  
et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs  
de Voyages et Séjours Certification d'Immatriculation : IM  
075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme  
social et familial n°06.07.04  
Association reconnue d'utilité publique par décret du  
31/05/1930

CHALET DE L'OULE VERTE

La Chal

73 530 SAINT JEAN D'ARVES

## RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les usagers en rendez-vous sur place sont attendus le 1<sup>er</sup> jour vers 10H00 et seront repris le dernier jour vers 19H00 (les horaires seront confirmés sur la convocation départ).

## TRANSPORT

Le transport se fera de nuit en car grand tourisme, départ la veille et retour le lendemain, au départ de Alençon, Auxerre, Caen, Cherbourg, Le Havre, Lyon, Mâcon, Paris, Rouen et Saint-Lô. Départ en train de Nantes et Rennes jusqu'à Paris puis car grand tourisme.

## 1<sup>er</sup> et dernier repas servis

**Premier repas inclus** : Petit déjeuner

**Dernier repas inclus** : Dîner ou petit déjeuner (en fonction du lieu de retour)

## SITE

### ► Situation géographique :

Un emplacement fabuleux entre neige et soleil. St Jean d'Arves est au cœur de l'Arvan-Villard, à une vingtaine de kilomètres de St Jean de Maurienne. Versants enneigés, pistes vertes, rouges ou noires attendent les skieurs de tous niveaux. 30 remontées mécaniques, 100 km de pistes entre 1.600 et 2.600 m, De quoi varier les plaisirs (domaine skiable de St Jean d'Arves, le Corbier, la Toussuire).

### ► Cadre de vie :

Chalet typique l'Oule Verte : confortable et chaleureux, situé en face d'un magnifique panorama des aiguilles d'Arves. Hébergement en chambres de 4 lits avec sanitaires complets. Coin cheminée, salle d'activités, espace ping-pong. Grands espaces de jeux extérieurs

► Effectif du groupe : 45 jeunes

## ACTIVITES

Les activités SKI ou SURF se pratiquent l'après-midi, parfois en journée complète avec pique-nique sur pistes, selon l'ensoleillement et l'état de la neige. Chacun pourra progresser à son rythme, débutant ou expérimenté.

### Les 6/12 ans :

- **Ski** tous les jours, encadré par nos animateurs. Départ et retour directement du chalet. Idéal pour profiter à fond du ski. De la piste verte à la piste rouge, les animateurs mettront en place des jeux, des parcours permettant à chacun de progresser, de se faire plaisir et de découvrir la montagne.
- **Baptême de chien de traîneau** pendant la semaine, conduire un traîneau ... c'est l'aventure !

### Les 13/17 ans :

SKI ou SURF, activité choisie à l'inscription.

- **SKI** : activité encadrée par nos animateurs, tous les jours profitent des nombreuses pistes de la station. Encadrement par groupe de niveau avec de profiter au maximum.
- **SURF** : afin de progresser plus rapidement et de pouvoir glisser en toute sécurité, 5 séances de 2 heures de Surf seront encadrées par des moniteurs de l'ESF (Ecole Française de Ski). Le reste des séances sera encadrée par nos animateurs.
- **Initiation au Yooner** (Engin de glisse accessible à tous) proche de la luge ou d'un petit kart des neiges qui permet de descendre les pistes au ras du sol.

### Pour tous :

D'autres activités avec la neige seront proposées, en dehors du ski ou du surf, activité principale, les enfants pourront profiter de la neige pour y faire des jeux, ou essayer d'autres manières de glisser (luge avec aménagement de pistes) ou tout simplement jouer dans la neige sur les terrains autour du centre (bonhomme de neige, construction d'igloo etc...)

### Au chalet :

Bibliothèque, jeux de société, veillées, jeux etc....

De nombreux espaces de vie sont aménagés pour le bien-être des jeunes.

## ORGANISATION DU SEJOUR

### ► **Équipe d'encadrement :**

45 participants encadrés par un directeur et 1 animateur pour 9 enfants.

### ► **Vie collective :**

La vie de groupe est riche d'enseignements. Elle permet à chacun de développer ses capacités à vivre en société. Elle développe le respect de l'autre et offre la possibilité de s'affirmer. Pour votre enfant, elle est à la fois attirante (c'est entre autre pour rencontrer de nouvelles personnes qu'il a choisi de partir en centre de vacances), et inquiétante. Notre équipe sait tout cela. Son rôle sera donc de mettre en place un fonctionnement où chacun trouve sa place. Réussir sur ce point est pour elle le principal objectif.

Dès le début du séjour, elle présentera les règles de vie aux jeunes et les discutera avec eux. Une fois débattues, elles deviendront un contrat entre les jeunes eux-mêmes, et entre les jeunes et l'équipe.

Au cours du séjour, elle aménagera des temps de parole durant lesquels chacun pourra exprimer son avis sur le déroulement de la colonie de vacances.

A chaque fois que cela sera possible, elle proposera aux jeunes plusieurs possibilités d'activités ou de visites afin qu'ils puissent collectivement choisir.

Enfin, elle veillera à toujours privilégier le dialogue dans le respect mutuel.

La vie de groupe, c'est aussi la vie quotidienne :

Durant ce séjour, tous les participants, filles ou garçons, participeront aux différentes tâches nécessaires au bon déroulement du séjour.

### ► **Alimentation :**

Les repas sont des moments importants de la vie en collectivité en centre de vacances. L'équilibre alimentaire, la qualité et la quantité des repas, la découverte de la gastronomie régionale, le plaisir de manger et de partager sont pour nous des objectifs essentiels.

Toute allergie ou coutume alimentaire doit être précisées dans le dossier sanitaire. Les allergies feront l'objet d'une attention particulière de l'équipe et seront prises en compte dans le choix et l'élaboration des menus. Il est demandé aux parents de fournir un détail précis des aliments concernés.

Concernant les coutumes alimentaires, nous opterons pour le remplacement ou la compensation d'aliments en cas de refus de consommer ceux-ci. Le respect d'autres demandes ou exigences alimentaires qui entraîneront une perturbation de l'organisation des activités pour le groupe ou qui a des répercussions importantes sur le processus biologique de l'enfant ne pourra être pris en compte.

#### ► **Les quartiers libres :**

Durant le séjour, certains temps seront prévus en petits groupes accompagnés d'un membre de l'équipe d'encadrement. Pour les plus âgés, en fonction du niveau de responsabilité et de choix des jeunes composant le groupe, et du bon déroulement de ces temps en petits groupes, l'équipe pourra organiser des temps libres. Ils se dérouleront dans un cadre géographique défini et les jeunes auront pour consigne de rester au minimum par groupe de 3. De plus, chacun aura préalablement pris connaissance du lieu où un membre de l'équipe d'encadrement restera à leur disposition.

#### ► **Pour avoir des nouvelles de votre enfant :**

Les groupes peuvent être en activités veillée...et la gestion des coups de téléphone devient un casse-tête et peut perturber le bon déroulement du séjour.

Lors de ce séjour, notre équipe alimentera **un blog**. Afin de pouvoir publier des photos des enfants, nous vous demandons de compléter le document relatif au droit à l'image.

#### ***Un blog sera actif courant janvier***

Vous pourrez alors découvrir les lieux de vie du groupe, quelques photos des sites...  
Il sera alimenté pendant le séjour d'un message tous les 3 jours.

[www.ondonedesnouvelles.com](http://www.ondonedesnouvelles.com)

**Le code d'accès** spécifique au séjour vous sera **transmis avec la convocation du séjour**.

En cas d'urgence ou appel important : 04.79.59.70.73 au chalet ou 02.31.06.11.11 (heures de bureau).

**ATTENTION !** Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

## PREPARER VOTRE SEJOUR

#### ► **Trousseau :**

Mettre dans la valise la fiche « Trousseau » donnée lors de l'inscription.

Trousseau habituel (voir fiche inventaire) dont au moins 3 pulls chauds, 1 blouson et pantalon de ski, une écharpe, une paire de lunettes de soleil, des gants chauds, un bonnet, des après-ski, de la crème solaire, du stick à lèvres et un petit sac à dos pour les pique-niques sur les pistes.

#### ► **Lavage du linge :**

Un inventaire sera fait par l'équipe à l'arrivée et au départ du séjour à partir de la fiche « Trousseau » donnée à l'inscription.

D'une manière générale, les vêtements et le linge seront simples et robustes et en quantité suffisante pour que votre enfant puisse se changer après certaines activités. Il est obligatoire de marquer le linge, les vêtements et les objets personnels.

Pour les courts séjours, le blanchissage du linge ne peut, en général, être assuré par le centre.

► **Argent de poche :**

A l'appréciation de la famille, mais une base maximale de 10 € par semaine est conseillée. Pendant le séjour l'argent pourra être confié au directeur si le jeune le souhaite. A tout moment bien évidemment, il pourra avoir accès à son argent de poche.

► **Santé :**

Nous vous demandons de remplir très soigneusement la fiche sanitaire, de nous indiquer toute allergie, maladie particulière, ou renseignements susceptibles d'être utiles au suivi sanitaire du jeune. En cas de traitement médical, joindre obligatoirement l'ordonnance et les médicaments.

► **Frais médicaux :**

En cas de consultation médicale pendant le séjour, nous avancerons les frais médicaux, qui vous seront facturés à l'issue du séjour. Les feuilles de soins vous seront envoyées à réception du règlement.

► **Utilisation du téléphone mobile :**

Nous déconseillons la présence du téléphone portable car son utilisation régulière peut nuire à la cohésion du groupe. L'équipe d'animation pourra réglementer son utilisation pendant le séjour.

► **Objets de valeur :**

La nature du séjour nous conduit à fortement déconseiller la présence de tout objet de valeur (tablette, console, MP3, MP4, bijoux, téléphone, etc...).

**Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.**

► **Cigarette et e-cigarette :**

S'il n'est pas interdit de fumer, il est important de savoir que la consommation de cigarettes sera règlementée dans l'espace et dans le temps par l'équipe d'encadrement et qu'il est formellement interdit de fumer dans les structures d'hébergement, les tentes, les minibus et tous les lieux publics.

## ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

Nous souscrivons pour votre enfant, une assurance durant le séjour (y compris durant le transport si nous l'organisons), auprès de notre compagnie d'assurance APAC/MAIF. Il sera ainsi couvert en Responsabilité civile (dommages corporels causés aux tiers), en Défense et Recours, en Individuel accident corporel, en assistance rapatriement sanitaire (sous réserve que soit fait appel à notre service d'assistance et avec son accord).

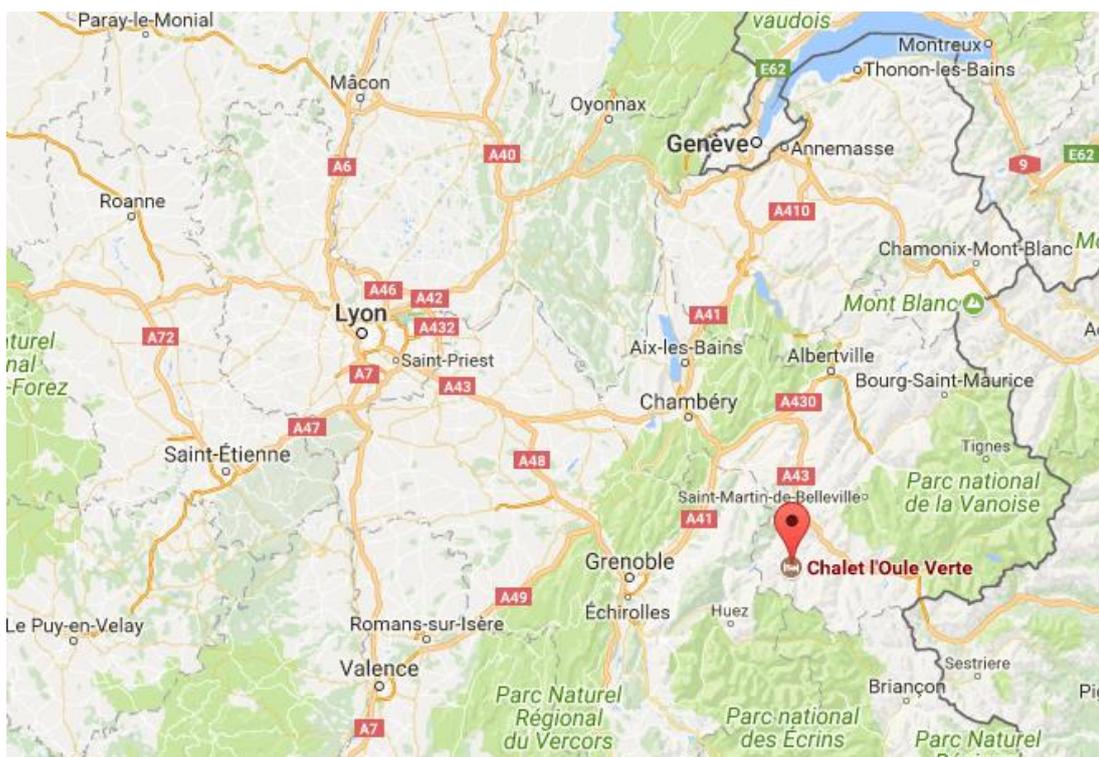
## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Un **guide pratique** vous a été remis au moment de votre inscription. **Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des informations ne pouvant figurer sur cette fiche.**

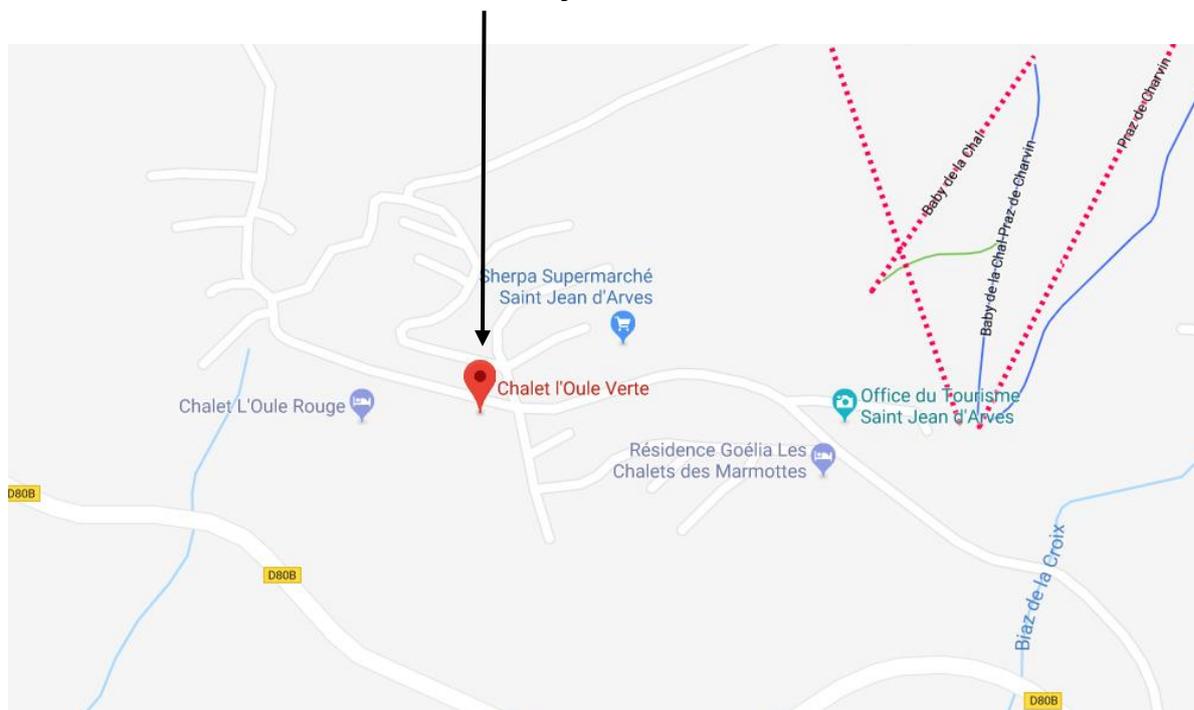
**A ne pas oublier : Des lunettes de soleil, une bonne crème de protection solaire et une paire de gants.**

Documents à remettre le jour du départ : le dossier sanitaire de liaison et les documents utiles y afférents (attestations à jour carte vitale ou CMU), ordonnance en cas de traitement, les documents requis pour la pratique de certaines activités, les documents requis en cas de sortie du territoire, l'autorisation du droit à l'image. Nous attirons votre attention sur le caractère impératif des documents à fournir et le fait de nous remettre un dossier à jour et complet. Nos autorités administratives de tutelle (DDCSPP) nous rappellent régulièrement qu'il est de notre devoir de ne pas garder un enfant ou un jeune sur nos séjours dans le cas où ces obligations ne sont pas satisfaites.

## PLAN D'ACCES Centre « l'Oule Verte »



### Centre « l'Oule Verte » La Chal 73 530 Saint Jean d'Arves



# AUTORISATION POUR LE DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e : .....

Représentant/e légal de l'enfant : .....

Demeurant : .....

.....

Inscrit/e sur le séjour : .....

Du ..... au .....

**> autorise**      **> n'autorise pas**      (*razer la mention inutile*)

L'équipe d'animation et l'organisateur « Ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du séjour organisé par VACANCES POUR TOUS :

- l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, Vacances pour tous).

Fait à .....

Signature du représentant légal

Le .....

Bon séjour avec Vacances pour tous !